



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

malgré-nous

Question écrite n° 59464

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, quelle réponse il entend apporter à la fondation Entente franco-allemande, dans le dossier des « Malgré elles ». Son président, M. Laurain avait proposé au Gouvernement de régler, par une participation financière, l'un des derniers litiges issus de la Seconde Guerre mondiale, sur le modèle de ce qui a pu être réalisé pour les anciens du RAD KHD. Et la fondation avait proposé de participer à cette action à hauteur de 20 millions de francs. Il lui demande quelle réponse il entend apporter à la proposition de la fondation franco-allemande, et dans quel délai.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants sur la situation des anciens incorporés de force dans les formations paramilitaires allemandes du Reichsarbeitsdienst (RAD) et du Kriegshilfsdienst (KHD) qui n'ont pas participé à des combats. Le Gouvernement, après avoir examiné attentivement ce dossier, a approuvé la décision prise le 25 juin 1998 par le comité directeur de la fondation Entente franco-allemande d'élargir aux personnes (hommes ou femmes) incorporées de force dans ces formations le droit à l'allocation unique qu'elle est chargée de distribuer. C'est en effet dans le cadre de l'accord franco-allemand du 31 mars 1981 et des fonds qui ont été réservés pour l'application de cet accord que la solution doit être trouvée. Dans cette perspective, un recensement des bénéficiaires a été effectué. Plus de 9 000 dossiers recevables ont été déposés. Le conseil d'administration de l'Entente a certes conditionné, jusqu'à présent, le versement lui incombant à la participation de l'Etat. Le Gouvernement ne s'estime cependant pas tenu par cet engagement mais le secrétaire d'Etat, conscient de l'âge avancé des intéressés, n'abandonne pas ses démarches afin d'obtenir le règlement définitif et rapide de ce dossier spécifique.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59464

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 2001, page 1884

Réponse publiée le : 28 mai 2001, page 3084